



DOSSIER DE PRESSE

# COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

JANVIER 2017



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Coteaux, Maisons  
et Caves de Champagne  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2015



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



**Coteaux, Maisons  
et Caves de Champagne**  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2015



### CONTACTS PRESSE :

Amandine Crépin – [a.crepin@audrr.fr](mailto:a.crepin@audrr.fr)  
+33(0)3 26 77 42 89



TWITTER

#Champagne\_Unesco



FACEBOOK

Mission Coteaux Maisons et Caves de  
Champagne Patrimoine mondial



YOUTUBE

chaîne : “Champagne Patrimoine mondial”

[contact@champagne-patrimoinemondial.org](mailto:contact@champagne-patrimoinemondial.org)

# DOSSIER DE PRESSE

---

## LES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

### INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO !..... Page 8

- Une inscription dans la catégorie des « Paysages culturels »
- La Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Le patrimoine mondial en quelques mots

## UN BIEN UNIQUE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

### .....Page 12

- Les coteaux historiques, berceau du Champagne
- La colline Saint-Nicaise à Reims, crayères et Maisons de Champagne
- L'avenue de Champagne à Épernay, voie royale de la « capitale du Champagne »
- Le périmètre du Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial
- Une histoire qui résonne des parcours d'hommes et de femmes obstinés, bâtisseurs et visionnaires

## UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE CHAMPENOISE A ECRIRE.....Page 20

- La mobilisation de tous !
- La gestion des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- Retour sur l'histoire de la candidature

## ON LE SAIT ...OU PAS !.....Page 24

- Brèves et autres insolites

## TÉMOIGNAGES

### « QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'INSCRIPTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ? »

#### **Maxime Toubart, Président du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne - Juillet 2015**

*« Inscrit ! Vous n'imaginez pas la fierté et la joie ressentie. C'est une récompense collective pour tous les vignerons. Depuis quatre siècles, de génération en génération, ils ont façonné les paysages de la Champagne, marqué de leur empreinte ses sols et sous-sols. Cette inscription consacre notre appellation, son organisation, ses méthodes, l'excellence de ses produits. Elle grave, sur le roc des tables de l'UNESCO, notre histoire de vigneron au sein de la grande famille « champagne ». Nul doute que les générations futures sauront, à leur tour, poursuivre cette exceptionnelle valorisation patrimoniale »*

#### **Jean-Marie Barillère, Président de l'Union des Maisons de Champagne - Juillet 2015**

*« Un grand remerciement tout d'abord au Comité qui nous permet aujourd'hui de concrétiser un rêve. Puis, merci à ces hommes bâtisseurs d'un patrimoine unique avec ses paysages agricoles, ses caves et ses maisons. Des hommes qui ont permis la mondialisation du Champagne, symbole de réconciliation et de fête. Ils nous ont légué un patrimoine exceptionnel qui vient aujourd'hui d'être reconnu. Nous avons l'obligation de faire vivre et d'enrichir ce merveilleux legs... pour les générations futures »*

#### **Franck Leroy, Maire d'Épernay - Juillet 2015**

*« Le Champagne est un produit unique dont la notoriété est planétaire. Et l'UNESCO reconnaît aujourd'hui un patrimoine vivant : des paysages remarquables façonnés par des techniques culturelles et de production, toujours en vigueur et propres à la Champagne. Cette reconnaissance rend également hommage à des hommes qui ont marqué notre région de leur empreinte. Je pense à Jean-Rémy Moët ou à Eugène Mercier. Entrepreneurs visionnaires, ils ont participé à la construction de l'histoire d'un territoire et, notamment, d'Épernay. Dans notre ville, entourée de vignes, l'avenue de Champagne permet de découvrir de superbes bâtiments, mêlant rôle de représentation et activités économiques. Cette histoire, cette identité, ces paysages vont dorénavant être rendus visibles dans le monde entier »*

**Arnaud Robinet, Député- Maire de Reims - Juillet 2015**

*« Cette inscription est pour moi, en tant que Député-Maire de Reims, mais aussi en tant que champenois, une grande fierté ! Je suis heureux pour notre territoire, car si c'est une reconnaissance du Champagne, c'est aussi la reconnaissance des savoir-faire uniques de ces hommes et femmes qui ont façonné au cours des siècles les paysages de la Champagne. Pour Reims, cette inscription du site des crayères et maisons de Champagne de la colline Saint-Nicaise est une belle opportunité de développement. L'élaboration de notre candidature a fédéré les énergies autour de ce que représente aujourd'hui la « Champagne » et ses vignobles, et de ce qu'ils représenteront demain ! Désormais, nous sommes engagés à être les garants d'un patrimoine qui a du sens pour l'humanité et à le transmettre aux générations futures comme la marque d'une identité champenoise reçue en héritage. Un grand merci à Pierre Cheval et à l'ensemble de son équipe ! »*

**Catherine Vautrin, Présidente de Reims Métropole, Députée de la Marne et Vice-Présidente de l'Assemblée nationale - Juillet 2015**

*« C'est une récompense exceptionnelle pour l'ensemble des habitants de la zone d'appellation, un élément légitime de fierté qui porte haut l'identité d'un territoire forgé par les femmes et les hommes au cours d'une histoire bimillénaire intensément riche. De la Porte Mars qui recèle sur les voûtes centrales le premier témoignage lié aux vendanges à Reims jusqu'à l'industrialisation et l'exportation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tout concourt, au fil des siècles, à la création de sites remarquables et d'un produit mondialement renommé, qui symbolise l'esprit et l'amour. La cité des Sacres a sa place parmi les plus belles villes de France, elle regorge de trésors architecturaux et de monuments d'exception trop longtemps oubliés, à nous de les valoriser et d'inviter le monde entier au voyage à Reims, inoubliable, au cœur d'un territoire généreux et effervescent ! »*



Village viticole de Chamery, zone d'engagement



## ÉDITO



**Le 4 Juillet 2015, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne étaient inscrits sur la prestigieuse Liste du Patrimoine mondial après 8 ans de travail. Un an plus tard, quel sentiment cela vous inspire-t-il ?**

*D'abord un sentiment de fierté, évidemment, pour le territoire, ses hommes et son histoire. C'est un héritage immense que nous laisse Pierre Cheval, cheville ouvrière de l'inscription qui a guidé la candidature de la Champagne avec persuasion, patience, ambition et talent jusqu'à cette reconnaissance exceptionnelle et historique ! Le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre est de continuer à mener le travail dans cet esprit Champenois chaleureux et solidaire. Ensuite, le sentiment que nous sommes désormais à l'aube d'une nouvelle ère. L'inscription célèbre la Valeur Universelle Exceptionnelle de la Champagne et dans le même temps nous invite à l'exigence. Elle n'est pas une fin en soit mais marque au contraire le début d'une prise de conscience et d'une implication qui doivent être collectives et inscrites sur la durée.*

### **L'inscription est acquise, et maintenant ?**

*L'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a sans aucun doute permis une formidable prise de conscience de la communauté Champenoise de la richesse de notre territoire et de notre patrimoine. Une façon incroyable de redécouvrir les lieux, les hommes et l'histoire qui ont forgé ce patrimoine aujourd'hui mondialement reconnu. Cet héritage, il nous appartient désormais de l'entretenir et de le faire fructifier. Car si les critères d'inscription d'un Bien sur la liste du Patrimoine mondial sont d'une grande exigence,*

*cette exigence va bien au-delà de l'inscription en elle-même. Le Bien inscrit doit ensuite être géré, valorisé et protégé sur le long terme. L'ensemble des acteurs de la Champagne dans toute leur diversité ont réaffirmé leur soutien avec force et conviction pour s'emparer de ce formidable outil pour rénover, innover, embellir, inventer, oser ! Cette exigence vertueuse est ambitieuse et je m'engage à mettre en œuvre collégialement le projet de développement de notre territoire qui fait désormais sens pour l'humanité. Sous notre quotidien, il y a l'exceptionnel. Tout n'est qu'une question de volonté !*

### **L'UNESCO, ce sont aussi des valeurs à faire résonner ...**

*En effet, l'UNESCO entend construire la Paix dans l'esprit des hommes et des femmes grâce à l'éducation, la science et la culture. Ces symboles résonnent particulièrement sur notre territoire, souvent meurtri par les conflits et les guerres. C'est pourtant sur cette terre où le sang a beaucoup coulé que l'on crée le vin du bonheur. C'est aussi sur cette terre qu'a été scellée la réconciliation Franco-Allemande le 8 Juillet 1962. Cela nous donne toute légitimité pour faire vivre ces valeurs autour d'un événement récurrent, destiné à fêter l'inscription et honorer la Paix et la Réconciliation. Nous organiserons donc chaque année début juillet, un « Séjour des Réconciliations » dans la zone d'engagement retenue par l'Unesco, qui comprend 320 villages et villes de la Champagne viticole historique. Point d'orgue de ce séjour, la « Marche des Réconciliations », qui invitera chacun à une marche pacifique et conviviale, ponctuée d'animations, de concerts et diverses festivités car ne l'oublions pas, il s'agira aussi de célébrer l'anniversaire de l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO !*

Pierre-Emmanuel TAITTINGER  
Président Mission Coteaux, Maisons et  
Caves de Champagne –  
Patrimoine mondial

Page de gauche  
Ancien cellier  
Piper  
Avenue de  
Champagne,  
Epernay

## INSCRIPTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO !

C'est début juillet 2015, à Bonn, en Allemagne, que les **21 représentants des États-parties à la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO ont voté à l'unanimité l'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » sur la Liste du patrimoine mondial**, dans la catégorie des « Paysages culturels évolutifs vivants » ! Les membres du Comité ont reconnu leur Valeur Universelle Exceptionnelle et ont jugé que les conditions de protection et de gestion du Bien proposé à inscription étaient remplies.

Un moment inoubliable pour l'Association des Paysages du Champagne, qui, depuis 8 ans, conduisait et portait le dossier de candidature, pour tous les acteurs et les Champenois qui ont soutenu le dossier -pas loin de 53 000 ambassadeurs-. *« Je pense à tous ceux qui ont œuvré sur le dossier, à tous les partenaires qui ont soutenu ce projet un peu fou et aux Champenois, dont le territoire vient d'être reconnu au niveau mondial. C'est un rendez-vous avec l'Histoire et avec notre Histoire ! »* se réjouissait Pierre CHEVAL, Président de l'Association, après l'annonce de l'inscription.

### UNE INSCRIPTION DANS LA CATEGORIE des « PAYSAGES CULTURELS »

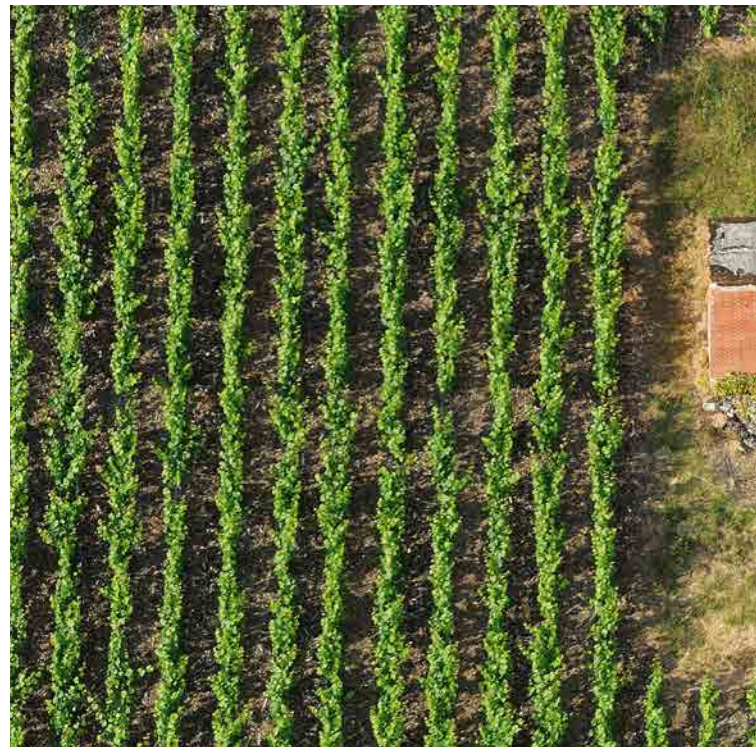
Une catégorie créée en 1992 pour désigner **un ouvrage combiné de l'Homme et de la Nature**. Elle dépasse la simple échelle du monument ou du site et permet de montrer comment une activité humaine est la source de nouveaux paysages et d'une culture particulière.

### L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

«Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne» sont présentés comme le paysage culturel qui a donné naissance au vin de Champagne. Et plus largement l'ensemble du travail de production, d'élaboration et de diffusion du vin de Champagne transmis et préservé dans les 320 communes de l'aire AOC Champagne, réparties sur les 5 départements français de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne. »

### LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.





**Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne portent le témoignage vivant d'un système parfaitement intégré et évolutif**, qui a permis le passage d'un produit artisanal à une production parfaitement maîtrisée, tournée vers l'excellence. Un système de production, d'élaboration et de commercialisation du vin de Champagne qui a profondément marqué un territoire, son développement, ses paysages ruraux et urbains et façonné l'organisation professionnelle et sociale, ainsi que l'économie locale, sur près de deux siècles. Un ensemble patrimonial viticole unique, toujours en exploitation aujourd'hui.

### LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

L'ensemble « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » n'est pas un paysage viticole classique et **ne ressemble à aucun autre**. Ce qui le rend différent : il témoigne par l'organisation de ses sites, de la montée en puissance, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un mode de production original qui a imprimé le paysage et donné naissance à un vin mondialement reconnu, symbole de fête et de célébration. C'est la base même de sa Valeur Universelle Exceptionnelle. Des paysages uniques qui ont été et sont encore aujourd'hui le point de confluence, entre le rural et l'urbain,

entre les pratiques culturelles traditionnelles et les innovations technologiques.

**La réussite internationale du Champagne, en liant intrinsèquement production et commercialisation, est autant le fait de vigneron** - petits ou gros propriétaires récoltants et plus tard coopératives – qui ont su tirer parti de conditions aux limites de la survie de la vigne (terres froides et crayeuses), que de négociants visionnaires qui ont su amener ce produit à un niveau d'excellence et le diffuser auprès des élites à l'échelle internationale. Ces derniers présentent, pour certains d'entre eux, l'originalité d'être des émigrants, généralement venus d'Allemagne (anciens drapiers), ou des veuves, rares femmes capitaines d'industrie à cette époque, à l'image de Madame Ponsardin, dite Veuve Clicquot ou de Madame Pommery. **L'histoire du Champagne est une histoire humaine avant tout.**

Son mode de production particulier, comprenant notamment une deuxième fermentation en bouteille, a induit toute une organisation de l'activité et de l'espace, avec **un développement exceptionnel de caves** (environ 370 crayères et 25 km sous la colline Saint-Nicaise à Reims, 110 km de caves sous l'avenue de Champagne à Epernay, 10 km sous les coteaux historiques).



Essors qui signalent la présence de caves, Aÿ

Un paysage souterrain exceptionnel qui constitue un des exemples mondiaux les plus représentatifs du patrimoine industriel viti-vinicole, encore en exploitation aujourd'hui.

**L'urbanisme et l'architecture des Maisons de Champagne** sont l'expression la plus achevée de l'alliance de la production et du négoce, en regroupant autour des voies de communication (routes, canaux, voies ferrées) outils de production et de représentation. Cette recherche de la qualité urbaine, architecturale et du cadre de vie se caractérise aussi par l'attention portée à la présence d'espaces verts, de parcs et de jardins. Elle se retrouve aussi, de manière exemplaire,

dans le patrimoine ouvrier relevant du mécénat patronal, comme en témoignent la cité-jardin du Chemin-Vert à Reims et son église Saint-Nicaise décorée par d'illustres artistes de l'époque tel le maître verrier René Lalique.

**Le Champagne est un symbole universel.** Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle où il pétillait pour les cours européennes jusqu'à nos jours où il s'est démocratisé, le Champagne, **issu d'un terroir pauvre maintes fois ravagé par les guerres, est, comme nul autre produit, associé à l'art de vivre, à la fête, à la célébration et à l'image de la France.**

Coteaux  
Historiques,  
Aÿ



## LE PATRIMOINE MONDIAL EN QUELQUES MOTS

Le patrimoine mondial est une appellation attribuée par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E), c'est-à-dire dignes d'intéresser l'humanité tout entière et sans équivalent dans le monde. La Liste 2016 des sites universels et exceptionnels comporte **1 052 Biens dans le monde, dont 42 en France**. Parmi eux, l'ensemble Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Remi, palais du Tau à Reims.

En 1992, l'UNESCO a fait évoluer la vision du patrimoine mondial en introduisant progressivement des biens et des paysages culturels étendus ou des sites industriels qui font sens dans la construction de l'humanité.

L'UNESCO a ainsi déjà reconnu des vignobles pour leur beauté spectaculaire (Lavaux en Suisse, le Douro au Portugal) voire extraordinaire (l'île de Pico dans les Açores) ou pour leur caractère historique (la Côte de Tokaj en Hongrie, Saint-Emilion en France). **La valeur exceptionnelle des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » se matérialise d'une façon très différente** par rapport à ces paysages. Modelée par son histoire mouvementée et sa position géographique, la Champagne est aussi une terre où l'homme a su façonner un patrimoine unique (rural, urbain et souterrain) dans la craie et tirer d'une terre ingrate un nectar apprécié dans le monde entier. **L'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » est une reconnaissance pour ce patrimoine unique et pour le savoir-faire des hommes qui a permis à la méthode d'élaboration du Champagne, de devenir une référence, ainsi qu'un encouragement à poursuivre les efforts pour préserver et valoriser les paysages viticoles.**



Château de Pékin, Avenue de Champagne, Épernay

## UN BIEN UNIQUE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Au nord-est de la France, sur des terres froides et crayeuses, souvent ravagées par les guerres, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne dévoilent un paysage viticole spécifique, entre vignes, qui représentent le bassin d'approvisionnement, et villages ou quartiers de villes qui concentrent les fonctions d'élaboration et de commercialisation.

Les impératifs d'élaboration du vin de Champagne ont généré une organisation ternaire originale, fondée sur un urbanisme fonctionnel, une architecture de prestige et un patrimoine souterrain unique. Ce système d'organisation viticole, qui structure le paysage mais aussi l'économie et la vie quotidienne locales, résulte d'un long processus d'aménagement, d'innovations techniques et sociales, de mutations industrielles et commerciales qui ont accéléré le passage d'une culture artisanale à une production parfaitement maîtrisée, à une diffusion planétaire.

Cette évolution, où les femmes et les héritiers franco-allemands des anciennes foires de Champagne jouent un rôle singulier, s'enracine historiquement dans les coteaux d'Hautvillers, Aÿ et Mareuil-sur-Aÿ, au cœur du vignoble, avant de s'étendre aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dans les villes les plus proches. La colline Saint-Nicaise

à Reims et l'avenue de Champagne à Épernay sont de pures créations de l'activité viti-vinicole champenoise.

Ces trois ensembles constitutifs du Bien inscrit incarnent le terroir du Champagne et allient les fonctions de cadre de vie, cadre de travail et vitrine d'un savoir-faire traditionnel. Ils sont le lieu de création de la méthode de référence de la vinification effervescente. Produit d'excellence, le Champagne est reconnu comme le symbole universel de la fête, de la célébration et de la réconciliation.



Le savoir-faire  
de l'Homme,  
la taille



Loge de vigne,  
Dizy



Vendangeoir  
Sainte-Hélène,  
Hautvillers

Toute candidature au patrimoine mondial exige la définition et la délimitation d'un périmètre du Bien proposé pour inscription. Un exercice qui impose un certain nombre de choix, en fonction de critères exigeants, garants de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Ainsi, au cœur de l'aire de production de l'AOC Champagne, située sur les départements de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne, le Bien sélectionné fait la synthèse entre les lieux d'approvisionnement, là où naît et mûrit le raisin, les lieux d'élaboration, là où s'assemble et mûrit le vin, et les lieux de commercialisation, là où le Champagne s'expose et s'écoule dans le monde. **Le Bien est composé de trois ensembles représentatifs - les coteaux historiques, la colline Saint-Nicaise et l'avenue de Champagne - situés dans le Département de la Marne, en Région Grand-Est et s'étendant sur une surface de 1 100 hectares. Une zone « tampon », de vigilance, a été définie autour de chacun des trois sites pour en favoriser la conservation. Une zone d'engagement** entre également dans le périmètre du Bien inscrit, en vue de préserver les paysages et patrimoines du Champagne. Une zone qui regroupe les 320 communes de l'aire de production AOC Champagne.

Suivez le guide...

## LES COTEAUX HISTORIQUES, BERCEAU DU CHAMPAGNE

La chaîne de production y est représentée par la prégnance du vignoble ainsi que par le patrimoine architectural et les caves. Le patrimoine bâti à l'intérieur des villages illustre avec précision l'ensemble de la filière professionnelle viticole : vendangeoirs (où le raisin est pressuré), Maisons vigneronnes, coopératives, Maisons de Champagne (installations de chaînes de production, caves et bâtiments de prestige). Les signes de la production sont aussi visibles dans le vignoble : essors (cheminées de ventilation qui indiquent la présence de caves), bornes (délimitation des parcelles), loges (abris) de vigneron.

Les coteaux de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ constituent le berceau historique et symbolique du Champagne, au cœur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. L'existence de l'abbaye d'Hautvillers témoigne de son histoire viticole très ancienne et qui a perduré. C'est en effet à Hautvillers que le moine bénédictin Dom Pérignon a joué un rôle essentiel dans la genèse du Champagne.

Enfin, ce site présente des caractéristiques spécifiques au vignoble champenois : omniprésence de la craie, disposition et configuration des villages, étagement ordonné de l'occupation du sol et monoculture.

## LA COLLINE SAINT-NICAISE À REIMS, CRAYÈRES ET MAISONS DE CHAMPAGNE

Ce site atypique est emblématique de l'intégration spatiale du processus de fabrication du Champagne et de l'intervention des Maisons de Champagne sur la structuration urbaine. Il l'est surtout du « génie champenois » par la réutilisation d'anciennes crayères (carrières de craie), véritables cathédrales souterraines abandonnées après exploitation de l'époque médiévale, en tant que caves toujours en activité aujourd'hui.

Il comprend ainsi l'ensemble des composantes du processus d'élaboration :

- le vignoble, tout proche, qui vient s'établir jusque dans la cité au sein de clos urbains, rythmé par les essors (extrémités des cônes des anciennes crayères, ouvertures par lesquelles étaient extraites les pierres, et utilisées aujourd'hui comme cheminées de ventilation) ;
- des espaces publics majeurs et de vastes parcs,
- la proximité du canal et des voiries pénétrantes et de distribution (notamment le boulevard Henry-Vasnier, route d'Angleterre que Madame Pommery a fait passer à travers sa propriété, et l'avenue du Général Gouraud) ;
- un ensemble de crayères antiques et médiévales, les caves creusées au XIX<sup>e</sup> siècle et les

galeries de jonction, utilisées comme espaces de vinification et de stockage ;

Mais aussi :

- des bâtiments d'élaboration, qui jouent aussi un rôle de représentation (notamment démonstration de puissance vis-à-vis de la concurrence) puis progressivement de séduction de la clientèle, à mesure que se développait une démarche commerciale ;
- un habitat patricien des dirigeants des Maisons de Champagne (le Château des Crayères, la Villa Demoiselle...)
- les témoignages du mécénat et des actions sociales d'entreprises, avec le parc de Champagne, créé pour l'activité sportive des employés de la Maison Pommery, la cité jardin du Chemin-Vert construite pour les ouvriers des industries rémoises, comprenant crèche, école, centre de santé et la remarquable église Saint-Nicaise, décorée par Lalique et Maurice Denis.

Le patrimoine souterrain présente quant à lui une ampleur sans précédent (plus de 1 000 puits d'extraction et plus d'un million de m<sup>3</sup> de craie extraite). Il constitue aujourd'hui la part prépondérante du patrimoine industriel de la cité. De nos jours, des dizaines de millions de bouteilles sont stockées dans le sous-sol crayeux de cette partie de la ville, à une fraîcheur (11-12°) et une humidité (90 à 95 %) constantes, permettant ainsi au vin de Champagne une maturation incomparable.

De gauche à droite.  
Ancien parc Pommery,

La Villa Demoiselle, Domaine Pommery

Détail de feronnerie, Veuve Clicquot



## L'AVENUE DE CHAMPAGNE À ÉPERNAY, VOIE ROYALE DE LA « CAPITALE DU CHAMPAGNE »

La « voie royale du Champagne » est un des exemples les plus achevés de création ex nihilo d'un cadre de production autant aérien que souterrain. En effet, elle regroupe vignes, bâtiments d'élaboration, caves, bâtiments d'accueil et de prestige. Son histoire raconte celle de la naissance, de l'essor et de l'actualité des Maisons de Champagne, tant pour le développement des outils de production, des infrastructures de communication (vers Paris, puis les capitales européennes avant le monde entier) que des immeubles de représentation.

Cette avenue présente ainsi un patrimoine exceptionnel, en sous-sol comme en surface. Les caves de Champagne, richesse territoriale unique, ont été creusées dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et durant tout le XIX<sup>e</sup>, la nature meuble du sous-sol de craie se prêtant à ces travaux de terrassement, de longues galeries furent réalisées, mettant certaines d'entre elles en communication directe avec le canal puis avec le chemin de fer.

Les négociants en vin de Champagne qui s'installent dans cette rue, sous le Directoire, ont construit de magnifiques sites de production au-dessus des caves puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'élégantes résidences dont les plus majestueuses sont appelées « châteaux ». L'engouement des négociants pour cette avenue entraîne une véritable concentration d'établissements, confortée d'ailleurs par la présence du canal et du chemin de fer.

L'avenue de Champagne, ancienne route d'Allemagne (route royale de Paris à Metz et à Sarrebrück, puis Nationale 3) constitue une voie séculaire pour le transport de marchandises mais aussi pour les intrusions de l'Histoire (invasions et conflits dévastateurs) : la Champagne a notamment payé un très lourd tribut lors des dernières guerres, qui ont ravagé sa population, son territoire et son économie. Cette voie de communication remarquable, empruntée depuis des siècles pour entrer ou sortir de la ville, matérialise les relations commerciales avec la capitale et avec toute l'Europe.

Par la beauté des bâtiments qui la bordent, entre cour et jardin, l'agrément de ses parcs, ses échappées sur le vignoble et sa récente remise en valeur, elle est représentative de l'importance du négoce dans le développement du Champagne.

De gauche à droite  
Avenue de  
Champagne

Caves Boizel



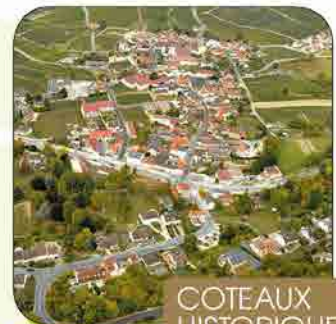
## LE PÉRIMÈTRE DU BIEN INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL



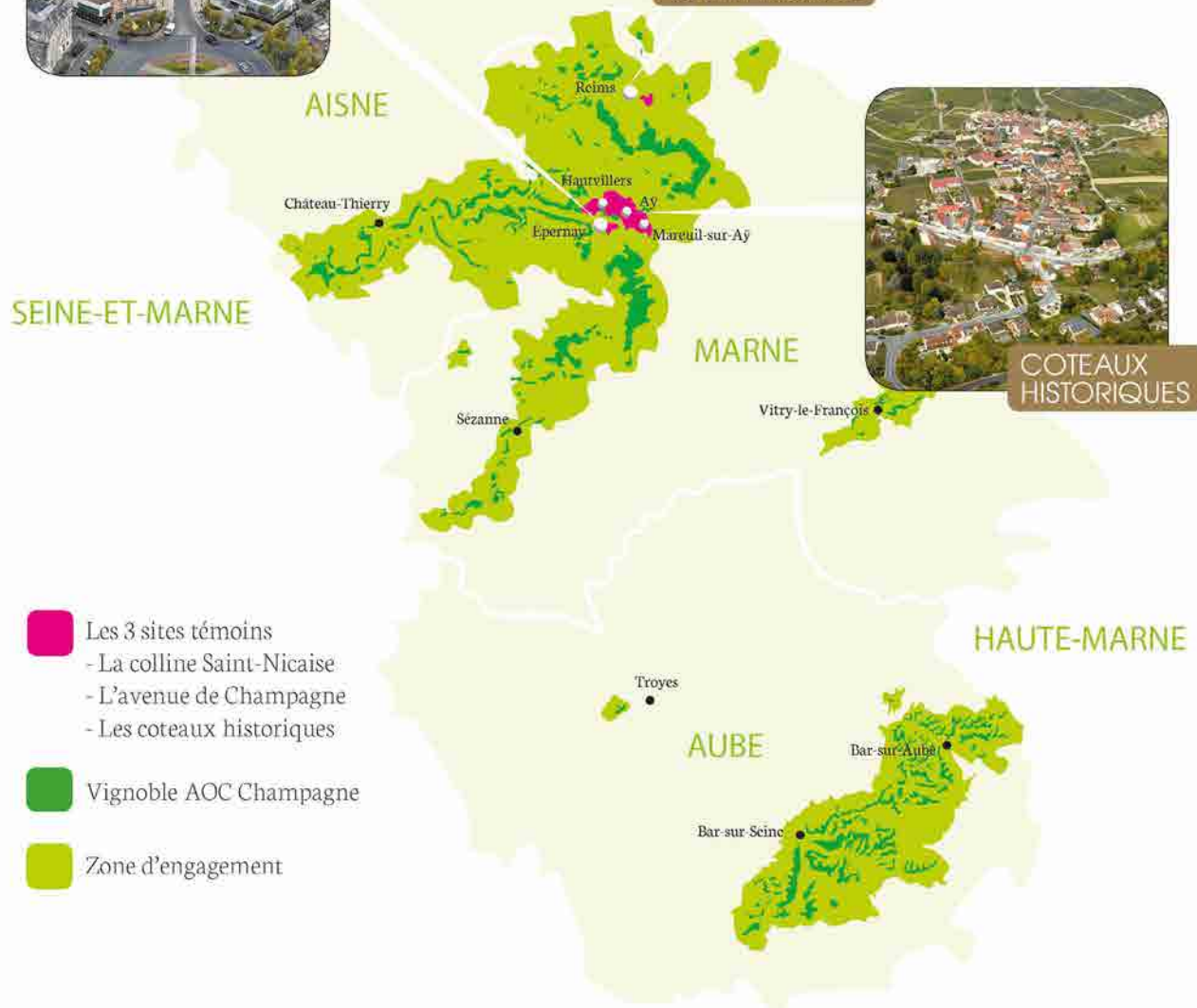
AVENUE DE  
CHAMPAGNE



COLLINE  
SAINT-NICAISE



COTEAUX  
HISTORIQUES





## UNE HISTOIRE QUI RÉSONNE DES PARCOURS D'HOMMES ET DE FEMMES OBSTINÉS, BÂTISSEURS ET VISIONNAIRES

L'histoire du Champagne est marquée par l'histoire d'hommes et de femmes précurseurs qui par leur inventivité, leur dynamisme, ont bâti, développé et transmis un patrimoine, une culture, ... qui sont aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO !

Parmi les premiers « aventuriers » du Champagne, outre le moine **Dom Pierre Pérignon d'Hautvillers, œnologue avant l'heure**, le Rémois **Claude Ruinart** (1732-1798), avocat et négociant, a été le premier à installer sa Maison sur la colline Saint-Nicaise. Visionnaire et audacieux, il achète et exploite les crayères creusées sous la colline, alors abandonnées.

Crayères qui se révèlent être de formidables lieux de conservation du Champagne ! Il lancera la vague d'implantation des Maisons de Champagne sur la colline Saint-Nicaise à Reims. Maisons qui lui rachèteront quelques-unes de ses crayères ! Un peu plus tard, à Épernay, Claude

Moët, négociant en vin d'origine allemande, fonde la maison Moët en 1743. En 1792, **Jean-Rémy Moët** prend la direction de la maison fondée par son grand-père. Il fait construire son nouvel hôtel particulier, faubourg de la Folie, aujourd'hui la célèbre avenue de Champagne. La première Maison d'une longue série. Alors, élu à la mairie d'Épernay, il donnera un formidable élan économique à la ville pendant plus d'un siècle.

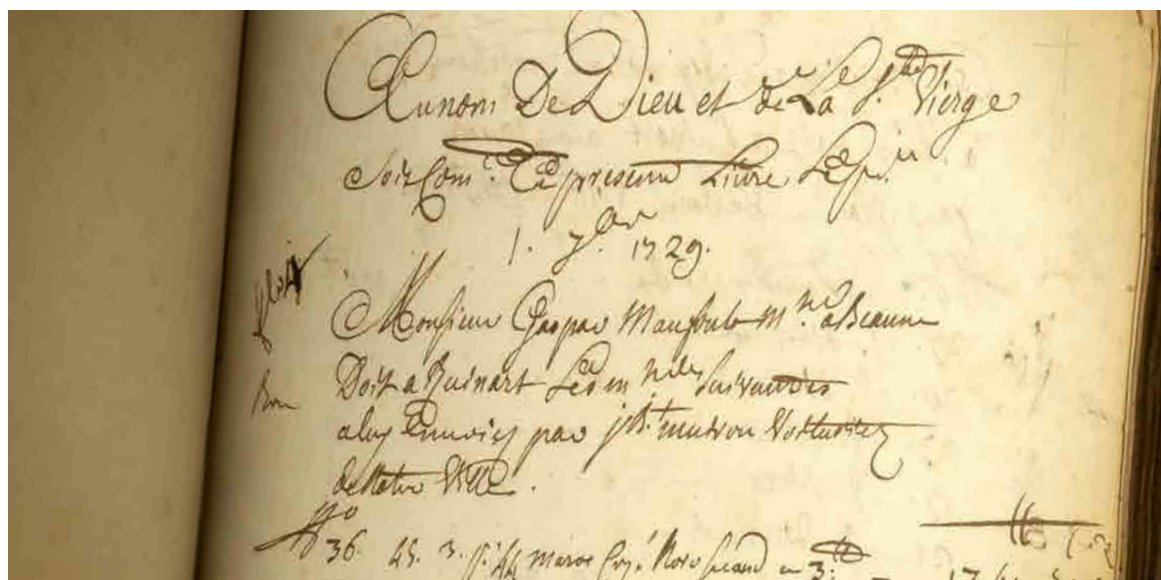
Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le commerce du Champagne attire, suscite l'intérêt de nos voisins allemands. Les grandes Maisons de Champagne sont souvent nées **d'histoires franco-allemandes**, à l'instar de la Maison Veuve Clicquot, de la Maison Krug ou encore Bollinger. Ce sont le plus souvent de jeunes Allemands, motivés et créatifs, qui viennent en Champagne se former, s'intégrer et qui finissent par s'associer ou créer leur propre Maison.



Portrait de Jean-Rémy Moët (1758-1840)



Plan de la colline Saint-Nicaise, 1948



Premier livre de comptes consacré au vin de Champagne de Nicolas Ruinart, 1729



Fabrication des  
muselets,  
Domaine  
Pommery



Logo du Comité  
Champagne

**On parle des hommes, mais les femmes tiennent une place prépondérante dans l'histoire et l'évolution de l'industrie du Champagne.** On pense aux veuves Clicquot-Ponsardin (1777-1866) et Pommery (1819-1890), les deux figures féminines emblématiques qui ont fortement participé au développement de leur Maison et à la renommée du Champagne à l'international. **Femmes d'affaires** et de caractère, elles savaient aussi parfaitement s'entourer. **Mais, on pense aussi à toutes les autres femmes**, filles, épouses ou mères de vigneron, voire ouvrières des Maisons, de nombreuses femmes anonymes qui ont surtout travaillé dans les vignes. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avec le développement des coopératives, les vignerons se sont mis à produire leur propre Champagne et à en faire commerce, aidés bénévolement de leurs épouses. En 1980, elles obtenaient enfin une reconnaissance sociale et professionnelle, grâce à la création d'une commission féminine au Syndicat général des vignerons de Champagne.

D'autres visionnaires ont très vite compris que pour développer et sauvegarder la qualité et la renommée du vin de Champagne, il fallait que **vignerons et négociants travaillent ensemble** en bonne intelligence. En 1931 est créée une première association multipartite (Commission de propagande et de défense des vins de Champagne), composée de parlementaires et d'élus locaux, de fonctionnaires et de représentants des vignerons et des négociants. Aujourd'hui le Comité Champagne (Comité interprofessionnel du vin de Champagne), créé en 1941, rassemble d'une part, 21 000 récoltants qui livrent leurs raisins aux négociants et/ou élaborent leur Champagne au sein de coopératives (récoltants coopérateurs) ou bien seuls (récoltants manipulant) et, d'autre part, 320 négociants, qui élaborent et commercialisent les 2/3 du Champagne dans le monde. Une **interprofession paritaire**, unie et solide au nom du vin de Champagne !

Page de Droite  
Escalier  
industriel dans  
les celliers de la  
Maison Deutz,  
Aÿ



## UNE NOUVELLE PAGE DE L'HISTOIRE CHAMPENOISE À ÉCRIRE

**Le 4 juillet 2015, les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne étaient inscrits à l'unanimité sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans la catégorie des « Paysages culturels ». Le début d'une nouvelle histoire pour ces paysages viticoles et leur patrimoine architectural et souterrain unique, qui ont donné naissance à un vin universellement connu, le vin de Champagne. Une inscription prestigieuse qui exige en retour que la Valeur Universelle Exceptionnelle reconnue par l'UNESCO, soit préservée pour les générations actuelles et futures. Faire vivre, partager et valoriser cette inscription, pour préserver la Champagne viticole d'aujourd'hui tout en construisant celle de demain, tels sont les enjeux.**

### LA MOBILISATION DE TOUS !

L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO a aussi reconnu le travail de tous les bâtisseurs de la Champagne viticole. Une Champagne dont les habitants peuvent être fiers, car leur histoire, leurs paysages culturels sont désormais reconnus sur le plan international. Pour faire vivre cette inscription, augmenter l'attractivité et le rayonnement du territoire champenois sur le long terme, tout le monde peut agir au travers d'actions simples et porteuses des valeurs UNESCO.

« Embellir nos régions, nos entrées de villes et villages, nos rues, ... reste important et prioritaire pour valoriser ce patrimoine unique. La mise en valeur et l'harmonisation de nos sites et des régions du Champagne nous permettront de rayonner ensemble dans le monde entier. Pas besoin de gros moyens, des actes simples suffisent. Il faut qu'élus, professionnels comme habitants prennent conscience de cette pépite, qu'ils se l'approprient et qu'ils aient envie de faire de belles choses pour la valoriser et la faire connaître » Pierre-Emmanuel TAITTINGER, Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial, élu le 2 mars 2016, suite à la disparition de Pierre CHEVAL.



## UNE BANNIÈRE COMMUNE



La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a travaillé sur un emblème et une identité commune pour les acteurs du territoire. Cet emblème permettra de mieux identifier les lieux et les acteurs champenois fédérés autour de l'objectif de mise en valeur de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Tous les ans, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et ses partenaires organiseront sur un week-end fin juin ou début juillet, le « Séjour des Réconciliations », dans la zone d'engagement qui comprend les 320 villages et villes de la Champagne viticole historique retenue par l'UNESCO. Ce grand événement d'accueil dans toute la Champagne à caractère universel doit s'enrichir d'année en année d'animations culturelles, de spectacles, de concerts, de conférences et de moments conviviaux et gastronomiques tout public autour du thème de la réconciliation et de la fraternité. Le point d'orgue de ce week-end sera la « Marche des Réconciliations ».

UN ÉVÉNEMENT « GRAND PUBLIC » POUR TRANSMETTRE LA VUE DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE.

Pour continuer à rayonner et faire découvrir ce patrimoine exceptionnel, un grand événement, participatif et mobilisateur, aura lieu chaque année, dans différentes villes et villages en Champagne : LE SEJOUR DES RECONCILIATIONS !



## LA GESTION DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE, LA VIE APRÈS L'INSCRIPTION

Les critères d'inscription d'un Bien sur la Liste du patrimoine mondial sont d'une grande exigence, une exigence qui se prolonge une fois la reconnaissance obtenue, puisque les acteurs doivent démontrer leur capacité à le gérer et le protéger dans la durée.

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, gérée à parité entre les collectivités locales et les professionnels du Champagne, a ainsi non seulement eu pour mission l'élaboration du dossier de candidature, la mobilisation des acteurs et de la population, mais également l'organisation et la planification d'une gestion efficace et durable des Paysages du Champagne indispensable et souhaitée par l'UNESCO pour préserver cet ensemble de biens précieux.

Conscients de la nécessité de développer un programme de mesures qui garantisse non seulement la bonne conservation du Bien à court, moyen et long terme, mais qui en assure aussi sa mise en valeur, l'association a construit dès 2012, un Plan de gestion vertueux pour toute la Champagne, en concertation avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire de l'AOC Champagne.

Le Plan de gestion des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, qui a accompagné la proposition d'inscription, est novateur puisqu'il intègre le cadre global lié à son histoire, à son territoire perçu et vécu. Prolongeant l'action de l'Association des Paysages du Champagne, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial (nouveau nom de l'Association) a charge de veiller, en coordination avec les services de l'Etat, à la bonne application de ce Plan de gestion.

Le Plan de gestion approuvé par les acteurs locaux et retenu par le Comité du patrimoine mondial est composé de trois documents :

– Une charte de gestion : qui forme le cadre d'engagement global d'une même communauté de destin pour préserver et valoriser le cadre distant formé par l'aire AOC Champagne.

– Un document d'orientation stratégique : document cadre entérinant les orientations à long terme du Bien et des Zones tampons, issu d'ateliers participatifs et prospectifs.

– Un plan d'actions thématique : qui répond au projet de territoire du document d'orientation. Il relaie des actions précises et phasées, déclinées par thématique. Les partenaires sont identifiés, les indicateurs d'évaluation et de financement définis.

C'est le projet d'une communauté de destin, porté par tous et pour tous. Le Plan de gestion

fixe le niveau d'engagement de tous les acteurs du territoire, collectivement déterminés - qu'ils soient issus des collectivités, du secteur privé ou de la société civile - à assurer la pérennité et la valorisation du Bien. Cette démarche, qui a déjà généré d'importants travaux de mise en valeur et de restauration du Bien, tant publics que privés, est soutenue par un programme d'actions ambitieux. La mise en place de procédures d'évaluation et de suivi permettra d'apprécier les effets du système de gestion sur le Bien, ainsi que de soutenir dans le temps la mobilisation des acteurs. C'est d'autant plus nécessaire qu'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial est réévaluée tous les 6 ans !

Opération  
Villages et  
Coteaux propres  
à Coulommès-la-  
Montagne/Grigny  
et dans le site  
pilote d'Azy-sur-  
Marne/Bonneil



### TROIS SITES VITRINES PILOTES – LE PROGRAMME « AGIR »

Dans le cadre du Plan de gestion du dossier Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, trois sites pilotes ont été retenus pour devenir les vitrines en matière d'aménagement paysager et de gestion durable des activités viticoles. Ces sites pilotes portent le nom de programme « AGIR » : Aménagement et Gestion durable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Le programme AGIR est né d'une démarche de partenariat entre le Comité Champagne, le Parc naturel régional (PNR) de la Montagne de Reims et la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Les sites pilotes sont situés sur les coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, sur les coteaux aubois de la commune des Riceys et les coteaux axonais des communes d'Azy-sur-Marne et Bonneil.

Pour les gestionnaires du territoire, AGIR est une réelle opportunité d'être accompagnés par le pôle technique environnement du Comité Champagne et les services du PNR de la Montagne de Reims pour la mise en place de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien.

En 2016, plus de 50 communes viticoles se sont mobilisées pour l'opération de nettoyage « Villages et Coteaux propres » initiée en 2014 dans le cadre du programme AGIR.

## LES MEMBRES DE LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE - PATRIMOINE MONDIAL

Le 2 Mars 2016, le Bureau de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial a procédé à l'élection de son nouveau Président, suite à la disparition de Pierre CHEVAL, cheville ouvrière du dossier de candidature à l'inscription de la Champagne sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est Pierre-Emmanuel TAITTINGER (jusqu'alors Vice-Président) qui a été élu.

L'association est composée de 4 collèges :

- Les membres fondateurs : la région Grand-Est, les Conseils Généraux de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne et de la Haute-Marne, la ville de Reims, la ville d'Épernay, les communes des coteaux historiques et le Comité Champagne qui réunit le Syndicat Général des Vignerons (SGV) et l'Union des Maisons de Champagne (UMC) ;
- Les membres associés : les communes ou groupements de communes de l'aire AOC Champagne et Châlons-en-Champagne ;
- Les membres de droit : l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, l'Agence d'urbanisme de développement et de prospective de la région de Reims ;
- Les membres d'honneur : les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association, tels que les services de l'Etat, les mécènes ...

## RETOUR SUR L'HISTOIRE DE LA CANDIDATURE

C'est à l'initiative du Comité Champagne, qu'une équipe d'experts a commencé à travailler dès 2006 sur l'opportunité et la faisabilité d'une candidature au Patrimoine mondial de l'humanité. L'Association Paysages du Champagne a été créée en 2008 pour structurer la démarche, jouer un rôle mobilisateur et fédérateur auprès de tous les protagonistes du périmètre de l'aire AOC Champagne. Depuis, l'association a constitué le dossier de candidature en inventoriant une incroyable richesse du patrimoine viti-vinicole. Parmi les dates clés de l'aventure UNESCO, retenons septembre 2012 lorsque Daniel RONDEAU, Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, remet la proposition d'inscription au Centre du patrimoine mondial, pour analyser la complétude du dossier, mais également janvier 2014, lorsqu'Aurélië FILIPPETTI, Ministre de la culture et de la communication, décide de proposer la candidature des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, aux côtés des Climats du vignoble de Bourgogne, pour l'été 2015 !

La toute dernière étape déterminante pour le dossier, juste avant la décision finale à Bonn, fut la publication de l'avis ICOMOS - organisation consultative indépendante auprès du Comité du patrimoine mondial-, après 18 mois d'expertise longue et rigoureuse. Avis qui recommandait « que les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, France, soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial... »... La suite de l'histoire vous la connaissez !



## ON LE SAIT ... OU PAS !

### DOM PIERRE PÉRIGNON, LE PRÉCURSEUR

S'il n'a pas découvert l'effervescence à proprement parler, le moine cellérier dom Pierre Pérignon (1639-1715) de l'Abbaye d'Hautvillers fut le premier en Champagne à avoir une approche raisonnée de l'élaboration des vins et à comprendre que l'assemblage de raisins est une étape clé de leur qualité. Ce faisant, cet œnologue avant l'heure a posé les fondements de l'élaboration moderne du Champagne et favorisé le tournant qualitatif du vignoble.

Il repose dans le chœur de l'Abbatiale Saint-Sindulphe à Hautvillers depuis 1715.



Bas-relief de  
dom Pierre  
Pérignon



### EUGÈNE MERCIER, LE COMMUNICANT

Eugène Mercier (1838-1904) a 20 ans lorsqu'il fonde sa maison de Champagne. Il fait construire des caves gigantesques « comptez en km et non en mètres ! », est le 1<sup>er</sup> à les éclairer à l'aide d'une machine à vapeur et à les ouvrir au public. Mais c'est pour l'Exposition Universelle de 1889 que son âme de publicitaire s'exprime sans retenue. Il a auparavant fait construire un « foudre » (tonneau en bois sculpté) d'une capacité de 213 000 bouteilles de Champagne et pesant 23 tonnes. 16 années sont nécessaires à sa construction (1871-1887), il décide alors de le déplacer sur l'Exposition Universelle à Paris, tracté par 12 paires de bœufs, le transport durera 3 semaines, attirant la foule et la presse ! 2 ans plus tard, il sera le premier à projeter un film publicitaire lors de l'Exposition Universelle de 1900.

Affiche  
publicitaire  
Mercier,  
le foudre à  
l'exposition  
universelle de  
1889

### UNE HISTOIRE DE FEMMES AUSSI...

Dans le paysage industriel français du XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes ont massivement renforcé la main d'œuvre ouvrière pour faire face à l'accélération de la production, elles ont aussi, et bien malgré elles, dirigé les Maisons de Champagne : Barbe Nicole Clicquot Ponsardin, Louise Pommery, Mathilde Perrier ou Elisabeth Bollinger pour ne citer qu'elles. **On doit ainsi à Madame Clicquot la technique du remuage des bouteilles sur tables percées, la création du Champagne rosé** et le succès de la marque par un commerce à l'international décomplexé. Désireuse de conquérir les marchés anglais et nord européens, **Louise Pommery** lance le dry, le very dry et le brut en 1870. **Femme d'affaires, elle est aussi femme de cœur et institue la 1<sup>ère</sup> caisse de retraite et une sécurité sociale pour son personnel**, un orphelinat et une caisse maternelle pour la ville de Reims.



Portraits de  
Madame  
Pommery  
et de Madame  
Clicquot  
-Ponsardin



## DES BOUTEILLES... EXPLOSIVES !

Tout le monde sera d'accord : le Champagne, c'est du vin dans une bouteille. Seulement voilà, au départ, les flacons de verre ne supportent pas la pression de ces vins effervescents. Vers 1745, la casse atteint le tiers, parfois la moitié des bouteilles en caves et l'on s'équipe de tabliers en maille et de protections pour le visage. C'est pour cette raison que la bouteille « champenoise » est très différente des autres : elle est lourde, ventrue, au « cul » concave qui lui permet de résister à la pression de la seconde fermentation. Aujourd'hui une bouteille pèse 835 gr contre 1,2kg au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Plaque des caves  
Veuve Clicquot

Plaque des caves  
Pommery

## DES CRAYÈRES BAPTISÉES

En visitant les différentes crayères des Maisons de Champagne ouvertes au grand public, l'on découvre qu'elles portent souvent une plaque.

La plaque au nom des collaborateurs ayant 40 ans de Maison chez Veuve Clicquot ou au nom des destinations à l'export (La Havane, Rio de Janeiro, Dakar...) au fur et à mesure des conquêtes commerciales chez Pommery par exemple.



## QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE CRAYÈRES ET GALERIES ?

A l'origine, les crayères sont des carrières souterraines d'extraction de craie, qui ont été réutilisées ensuite pour l'élaboration du Champagne. Les galeries, voûtes de plein cintre, relient les crayères entre elles, se superposent et ont été aménagées pour le stockage et l'élevage des vins.

**Avec 24 kms**, les crayères Veuve Clicquot sont les plus vastes.

**Avec 50 m de hauteur**, celles de Ruinart sont les plus hautes.

La température, constante, oscille entre 10 et 12° et l'on a recensé **20 km de caves sous les coteaux**, 57 km sous la colline Saint-Nicaise et 74 km à Epernay.



Crayère et galerie,  
Ruinart

## LE DESSIN ET L'IMPRIMERIE...

Les étiquettes des bouteilles de Champagne ont donné lieu à une importante industrie du dessin et de l'imprimerie.

Chez De Castellane, à Epernay, la magnifique salle des étiquettes en constitue un témoignage exceptionnel. Plus de 5 000 modèles sont ainsi conservés.

Les affiches concourent également à asseoir la notoriété des marques. La première d'entre elles, lithographiée, date de 1891 et a été réalisée par le peintre Pierre Bonnard.

Affiche  
publicitaire,  
Ruinart

Salle des  
étiquettes,  
De Castellane





Élisabeth Bollinger

*« Je le bois lorsque je suis joyeuse et lorsque je suis triste. Parfois, je le prends quand je suis seule. Je le considère obligatoire lorsque j'ai de la compagnie. Je joue avec quand je n'ai pas d'appétit, et j'en bois lorsque j'ai faim. Sinon je n'y touche jamais, à moins que je n'aie soif »*

Élisabeth Bollinger en 1961 répondant à un journaliste du London Daily Mail qui l'interrogeait sur sa consommation de Champagne.



Coteau viticole,  
Aÿ

### EN BREF, l'inscription c'est :

3 sites témoins : Colline Saint-Nicaise à Reims, Avenue de Champagne à Epernay et Coteaux historiques d'Hautvillers à Mareuil-sur-Aÿ et 320 communes formant l'écrin et appartenant à la même communauté de destin : l'appellation AOC Champagne



Cuverie, Pommery

### Vignoble Champenois

5 départements : Marne (66%), Aube (23%), Aisne (10%), Haute-Marne et Seine-et-Marne

**33 762** hectares pour l'AOC Champagne

**280 000** parcelles de vignes

**15 800** vignerons

**140** coopératives

**300** Maisons de Champagne

**309 Millions** de bouteilles (récolte 2015)

Chiffres Comité Champagne, 2015



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



**Coteaux, Maisons  
et Caves de Champagne**  
inscrits sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2015



**CONTACTS PRESSE :**  
**Amandine Crépin – a.crepin@audrr.fr**  
**+33(0)3 26 77 42 89**



**TWITTER**

**#Champagne\_Unesco**



**FACEBOOK**

**Mission Coteaux Maisons et Caves de  
Champagne Patrimoine mondial**



**YOUTUBE**

**chaîne : “Champagne Patrimoine mondial”**

**contact@champagne-patrimoinemondial.org**

MEMBRES FONDATEURS



**Grand Est**  
LE DÉPARTEMENT



**Aube**  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT



**EPERNAY Reims**



**GRAND MÉCÈNE**  
**NORD EST**